



## **OBSERVATOIRE SOCIO POLITIQUE DE L'ÉGLISE**

### **EN MARTINIQUE (OSPEM)**

#### **TROIS QUESTIONS**

#### **AUX TÊTES DE LISTE DE L'ÉLECTION A LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE (CTM)**

**DES 20 ET 27 JUIN 2021**

1. L'écologie est souvent citée comme une chance pour l'avenir de la Martinique.

**Quelles sont, d'après vous, les points d'attention pour favoriser un modèle de société écologique intégrale c'est-à-dire respectant l'harmonie globale entre l'environnement, l'activité humaine, l'urbanisme et développement économique ?**

#### **Ralph Monplaisir, Tous pour la Martinique :**

La Martinique possède des richesses inestimables : Sa biodiversité est caractérisée par un taux d'endémisme (espèces animales ou végétales n'existant que sur notre île) parmi les plus élevés au Monde.

Notre patrimoine culturel, fruit d'un brassage interculturel provenant de quasiment tous les continents, est particulièrement vivant et représenté au-delà de nos frontières dans les domaines de la musique, la danse, les arts plastiques, la cuisine, la littérature, l'Histoire...

Réussir un modèle de développement économique générateur d'activités pérennes impose d'intégrer l'ensemble de nos richesses, plutôt que de les opposer.

Nous devons pour cela démontrer qu'il est possible de produire de la richesse économique (agriculture, tourisme, industrie, services...) sans sacrifier notre environnement et nos paysages.

Notre agriculture doit notamment s'orienter vers le bio et les produits à fortes valeurs ajoutées en local ou à l'exportation (café, cacao et bien

d'autres) qui viendront compenser les surcoûts de l'agriculture biologique pour les exploitants, par exemple.

Les réseaux numériques et d'électricité doivent être optimisés et déployés sur l'ensemble du territoire pour faciliter le développement des entreprises, éviter leur concentration sur le centre, faciliter l'accès à l'emploi sur l'ensemble du territoire et limiter les difficultés liées au transport. En systématisant aussi l'utilisation des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en électricité, il sera par la même occasion plus simple de limiter notre dépendance au pétrole, coûteuse pour notre économie et désastreuse pour notre environnement.

Il est par ailleurs nettement plus simple et réaliste de développer des filières innovantes de tourisme vert que de tenter de concurrencer nos voisins caribéens qui bénéficient de coûts d'exploitation plus « favorables » pour le tourisme de masse. Cette filière de tourisme vert et culturel se développe aujourd'hui rapidement dans le Monde, et nous possédons tous les atouts pour en faire notre vitrine.

Au delà de ces quelques exemples, réussir ce challenge impose la mise en œuvre d'un **seul** schéma de planification global qui intégrerait tout autant les voies de développement agricole et piscicoles, économique, touristique, eau, transport, énergétique, aménagement du territoire et biodiversité, en y associant les politiques, professionnels, socio-professionnels concernés. Ce type de modèle présente en outre l'intérêt de pouvoir plus facilement mobiliser l'ensemble des fonds financiers qui seraient disponibles.

2. Avec la crise mondiale, la transition écologique s'impose. La dépollution des sols due à une utilisation massive de pesticides chimiques notamment la chlordécone est incontournable. L'INRA, l'université des Antilles ainsi que d'autres associations et organismes recherchent des solutions.

**Quelle sera votre politique en faveur des initiatives et projets pour la dépollution des sols contaminés par les pesticides ?**

**Ralph Monplaisir, Tous pour la Martinique :**

Il ne faut pas se voiler la face : les voies de Recherche actuelles pour la dépollution, notamment pour le chlordécone sont, même si elles sont

nécessaires, longues et coûteuses. Il faut en moyenne une dizaine d'années pour passer de la recherche aux procédés industriels. De plus, les techniques les plus efficaces en laboratoire sont aujourd'hui difficilement applicables sur le terrain car elles utilisent soit des métaux comme le zinc ou des processus anaérobiques, sans oxygène.

Nous ne pouvons évidemment pas attendre, les bras croisés. Il nous faut au contraire mobiliser et compléter une partie des fonds disponibles pour les plans chlordécone pour, d'une part indemniser les exploitants touchés dans leur chair après l'utilisation de ce poison et, d'autre part, valoriser la mise sur le marché de produits sans chlordécone et sans pesticides. C'est déjà le cas des produits bio, mais il faut généraliser la démarche. Il faut pour cela accompagner les exploitants dans le changement de leurs techniques de culture, voire dans le changement de type de produits exploités. Il existe en effet des produits insensibles au chlordécone, même si exploités sur des sols contaminés.

Nous préconisons aussi de finaliser le recensement des terrains non chlordéconés pour les préserver et les mettre à disposition, tant de ceux qui se retrouveraient obligés de cesser leurs activités que des jeunes agriculteurs.

3. Le tissu économique du pays ne permet pas à tous les (jeunes) diplômés de trouver du travail en Martinique. Beaucoup s'en vont dans la Caraïbe, aux Etats-Unis, au Canada et bien entendu en France hexagonale. De plus, les personnes âgées de plus de 45 ans ont du mal après un licenciement à regagner le marché de l'emploi.

**Quelles sont les solutions que vous préconisez pour permettent aux jeunes de débiter dans la vie active et aux plus diplômés d'occuper des postes d'encadrement mais aussi aux « seniors » de rester dans la vie active pour apporter leur expérience aux jeunes ?**

**Ralph Monplaisir, Tous pour la Martinique :**

Parmi les solutions que nous préconisons, je me permettrai de vous en citer une : **La formation**

Ces dernières années, la force publique a soutenu le développement de beaucoup de filières dans les domaines de l'électricité, les énergies

renouvelables, du tourisme, des déchets, des services à la personne, et j'en passe...

Nous constatons que nombre d'entre elles n'ont pas profité aux martiniquais, pour deux raisons majeures : soit ils n'étaient pas informés des potentiels débouchés de ces filières, soit ils ne possédaient pas la formation nécessaire pour répondre aux besoins en termes d'emploi. Je préconise donc un changement radical dans la méthode : dès qu'une filière sera financée par la collectivité, nous imposerons que les besoins en compétences soient identifiés.

Cela permettra déjà à nos diplômés partis à l'étranger d'anticiper les conditions de leur retour.

Cela nous permettra d'autre part de lancer les formations, qu'elles soient initiales, continues ou en apprentissage qui correspondront aux besoins immédiatement identifiés. Bénéficieront les jeunes (des techniciens aux cadres et aux chercheurs), et ceux plus âgés qui, grâce à la formation continue, pourront adapter leurs compétences à ces nouvelles technologies et pourront évoluer dans leur cadre d'emploi.

De façon plus globale, la formation doit être soutenue et adaptée à notre contexte économique, quitte à s'élargir au cadre caribéen qui souffre des mêmes contraintes. Les modèles doivent s'adapter aux besoins, et pas l'inverse. Nous devons par exemple être capables de former, en Martinique, 10 martiniquais si la demande correspond seulement à cette réalité. Pour des raisons économiques, ce type de formation n'est pas envisagé dans le contexte actuel, et nos jeunes sont obligés de s'expatrier avec peu de chances de retour...